

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, session 2019, dans l'académie de LYON.

Le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2019, dans l'académie de LYON :

Monsieur SOLEILLAND Eric, ingénieur d'études hors classe, président, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur FREMINET Didier, ingénieur d'études de classe normale, vice-président, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne.

Madame COMBET Anne, assistante ingénieure, experte, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame DALLOZ Sylvie, technicienne de recherche et de formation classe normale, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Monsieur LE NORMAND Emmanuel, ingénieur d'études classe normale, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame CAUCHY Laurence, ingénieure de recherche hors classe, suppléante, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Lyon, le 7 mai 2019



Le Président
Jacques COMBY